

Une association professionnelle française...

Le CFONB¹ a pour mission d'étudier et de résoudre, aux plans organisationnel et normatif, les questions à caractère technique liées à l'activité bancaire. Ses travaux portent essentiellement sur les moyens et services de paiement et les instruments financiers.

... dans un contexte européen...

Le CFONB est l'un des acteurs principaux de la mise en place, en France, des évolutions européennes qui, dans le sillage du passage à l'euro, visent à l'intégration des moyens de paiement. Il prépare les positions des représentants français sur les sujets traités dans les groupes de travail européens et relaie auprès de ses adhérents les travaux en cours et à venir.

... et un environnement international

Le CFONB participe au plan international à l'élaboration de normes ISO pour les services financiers.

Nos adhérents et participants externes

- → des établissements de crédit
- → des entreprises d'investissement
- → des infrastructures de marché et de paiement
- → des associations professionnelles
- → la Banque de France et la Caisse des Dépôts et Consignations

Nos adhérents

Association Française des Sociétés Financières - Association Monégasque des Activités Financières - Banque de France - BNP Paribas - BPCE - Caisse des Dépôts et Consignations - Confédération Nationale du Crédit Mutuel - Crédit Agricole SA - Euroclear France - Fédération Bancaire Française - Groupement des Cartes Bancaires "CB" - HSBC France - La Banque Postale - OPT Nouvelle Calédonie - OPT Polynésie Française OCBF - Société Générale - STET.

Nos participants externes

ABE Clearing - AFEPAME - IEOM - SEPAMAIL.

Le site internet www.cfonb.org comprend:

Un espace collaboratif pour les groupes de travail et des centaines de documents pour les adhérents

Un site informatif public avec de très nombreux documents en accès libre

Le cfonb c'est:

- Une communauté de 400 experts
- Environ 70 communications CFONB
- Près de 50 groupes de travail

¹ Comité Français d'Organisation et de Normalisation Bancaires

ORGANISATION ET STANDARDISATION

Les travaux du CFONB s'inscrivent dans le cadre devenu européen et international de l'évolution des moyens et services de paiement et des intruments financiers. Ses missions générales consistent à :

- favoriser et organiser l'élaboration et la définition de règles professionnelles et de standards pour leur utilisation en France, tant pour les relations entre établissements que pour celles entre ces établissements et leurs clients.
- → se coordonner auprès de tout organisme privé ou public national, européen ou international, et en particulier auprès de l'Etat et des Administrations françaises, de la Banque de France, de la Commission européenne, de la Banque centrale européenne, etc.
- → établir des relations utiles de concertation et de coopération avec les organisations professionnelles et interprofessionnelles françaises, européennes et internationales.

Dans ce cadre, l'Association engage directement, ou en liaison avec d'autres organismes de Place, toute(s) action (s) pour la défense des règles et standards de son ressort. Ainsi, le CFONB contribue à l'activité des groupes de travail de l'EPC (les experts français mandatés s'appuyant sur les différents comités du CFONB) et du Comité National des Paiements Scripturaux.

NORMALISATION

Conformément au décret n° 2009-697 du 16 juin 2009 relatif à la normalisation, le CFONB intervient en tant que bureau de normalisation par délégation d'AFNOR pour compte de la profession bancaire et financière et contribue, en liaison avec les acteurs concernés, à :

- → élaborer, développer et faire progresser les normes françaises, européennes et internationales.
- → définir autant que de besoin les modalités d'implémentation et d'utilisation en France des normes européennes et/ou internationales et en informer les acteurs concernés.
- → alerter les intances compétentes de la profession bancaire et financière de tout projet de normalisation susceptible de les impacter.





Pour l'exercice de cette activité, le CFONB est agréé par le ministre de l'économie et des finances. L'agrément lui est délivré pour une durée de trois ans renouvelable au vu d'une évaluation de son activité

ORGANISATION ET STANDARDISATION

AUX ADHÉRENTS

Notre priorité : informer et accompagner nos adhérents dans la préparation de la mise en œuvre des règles professionnelles et des standards.

Publications réservées

à nos adhérents, publiées sur le site extranet, www.cfonb.org

Communications CFONB

pour rester informé en temps réel sur les règles professionnelles et les standards définis par le CFONB sur le site extranet, www.cfonb.org

Prestations d'assistance

grâce à une véritable relation de proximité, le CFONB met tout en œuvre pour répondre aux questions de ses adhérents.

AUX PROFESSIONNELS

Notre ambition : fournir une information complète et pertinente pour accompagner leurs actions.

Des publications en libre accès

sur des thématiques variées, disponibles sur le site extranet, www.cfonb.org Des rencontres interprofessionnelles

pour informer sur les tavaux du CFONB, disponibles sur le site extranet, <u>www.cfonb.org</u>

BUREAU DE NORMALISATION



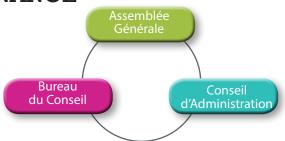
Diffusion

Réunions internationales

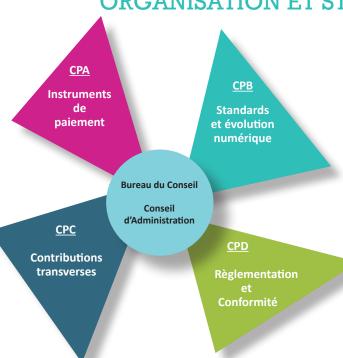
possibilité d'être nommé expert et de participer aux délégations françaises

GOUVERNANCE

Le CFONB, association Loi 1901, est gouverné par un Conseil d'Administration et un Bureau du Conseil.



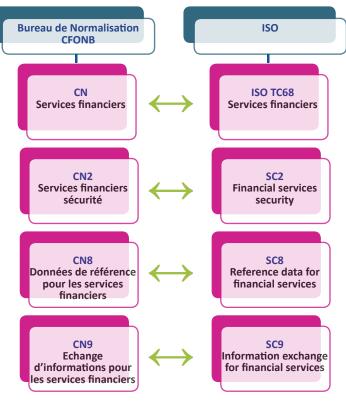
ORGANISATION ET STANDARDISATION



Les travaux s'articulent autour de quatre pôles et groupes de travail dédiés à différents thèmes. Cette organisation permet d'adapter les travaux à un environnement en constante évolution.

Un code de conduite et un livre de procédures permettent aux experts de mener leurs actions et de participer à la prise de décisions selon un mode de fonctionnement collectif et consensuel.

NORMALISATION



Le CFONB gère 4 commissions de normalisation (CN) miroirs de structures ISO.

L'activité normative est structurée par un système de management de la qualité inspiré de la norme ISO 9001, qui répond aux exigences de la norme NF X 50 099

THÈMES D'ÉTUDES ET DOMAINES D'INTERVENTIONS

- → Moyens de paiement scripturaux SEPA : virement, virement instantané, prélèvement, carte
- → Filière fiduciaire
- → Filière chèque
- → Dématérialisation documentaire
- → Dématérialisation des échanges avec les services de l'Etat
- → Échanges réglementaires avec la Banque de France
- → Évolution du protocole paneuropéen EBICS
- → Épargne et obligations réglementaires
- → Mise en œuvre en France des standards européens sur les opérations sur titres
- → Cybersécurité
- → Facturation électronique
- → Identités numériques et services de confiance numériques
- → Formats d'échanges, dont la mobilité bancaire
- → Certificats électroniques de signature
- → Politique d'acceptation commune et politique de validation commune des certificats



Le CFONB publie un rapport annuel pour son activité "organisation et standardisation" et un rapport d'activité dédié aux travaux des commissions de normalisation.

ÉVÈNEMENTS

→ Les Rencontres du CFONB

Les "Rencontres du CFONB" à Paris sont l'occasion de mettre les sujets en perspective avec l'intervention de personnalités de la profession. Une fois par an, des représentants du CFONB présentent à Monaco les sujets d'actualité et échangent avec les acteurs de la Place monégasque.

→ Les Ateliers thématiques du CFONB Le format est court (1h30) et vise à traiter en profondeur un sujet sous sa composante technique.













et de Normalisation Bancaires 18, rue La Fayette - 75009 PARIS E-mail:cfonb@cfonb.fr

sur le site internet de l'Association : www.cfonb.org